Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 15 (1870)

Heft: (8): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Reconnaissance de la vallée du Rhône, du lac Léman au St-Gothard : opérée en 1865, du 3 au 16 septembre [suite]

Autor: Borgeaud, Constant

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-332361

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 8.

RECONNAISSANCE

DE LA VALLÉE DU RHONE, DU LAC LÉMAN AU ST-GOTHARD, opérée en 1865, du 3 au 16 septembre, par des officiers de l'Etat-major fédéral.

MÉMOIRE RÉDIGÉ PAR LE COLONEL BORGEAUD, CHEF DE LA RECONNAISSANCE.

(Suite.)

Communications par le val d'Illiez.

Une nouvelle route carrossable conduit de Monthey, par Troistorrents et val d'Illiez, à Champéry.

Pas de Morgin. De cette route se détache, au-dessous de Troistorrents, un chemin muletier qui conduit au Pas de Morgin (altitude 1411 mètres), en trois heures.

On doit considérer ce chemin comme praticable à l'artillerie de campagne dételée et conduite à bras par les artilleurs.

Depuis Vonne, qui est à quart de lieue du col de Morgin, la route est de nouveau carrossable dans la vallée de la Dranse.

Pas de Chesery. Du pied du col de Morgin se détache, à gauche, le sentier qui conduit au Pas de Chesery (altitude 2000 mètres), en 3 heures depuis Morgin, soit en 6 heures depuis Monthey.

Passage par les Creusets. Du val d'Illiez à Champéry, un chemin se détache, à droite, pour conduire, en 3 heures, par les Creusets, au col du même nom.

Col de Cou. Un chemin muletier conduit de Champéry au col de Cou (altitude 1970 mètres), en 3 heures. Ce chemin, comme celui de Morgin, ne doit pas être considéré comme absolument impraticable à l'artillerie.

Enfin, au-dessus de Champéry se détache, du chemin précédent qui va au col de Cou, un sentier qui part à gauche et qui conduit, en 5 heures, de Champéry au col du Sageron (altitude 2410 mètres). Ce dernier sentier, d'ailleurs vrai casse-cou, est la seule communication directe entre la partie du Valais, située au-dessous de St-Maurice, et le Faucigny. Il tombe dans la vallée du Giffre, au-dessus de Sixt, aux cascades du Fer-à-Cheval.

Passages qui débouchent à Vouvry, ou entre Vionnaz et Vouvry.

Ces passages sont au nombre de six :

De Vouvry on monte, en 2 heures, au village de Miex, par un mauvais chemin praticable aux chariots de montagne.

Passage de Miex. De Miex se détache un premier sentier, à droite, qui longe le lac de Taney, passe par Taney, monte aux chalets de l'Haut et arrive à la frontière, en 3 heures, soit en 5 heures depuis Vouvry.

Pas de Vernaz. De Miex se détache un second sentier, à gauche du premier ; il conduit, en 3 heures, de Miex au pas de Vernaz, soit en 4 heures de Vouvry au pas de Vernaz.

Pas de Salvane. Du premier hameau de Miex se détache, à gauche, un sentier difficile qui conduit au pas de Salvane, en 4 heures, depuis Vouvry.

Pas de Conche. Pas de Recon. Pas de La Croix. Du chemin qui conduit à Miex se détache, à gauche, à demi-lieue au-dessus de Vouvry, un sentier par

lequel on arrive à Torgon et qui conduit soit au Pas de Conche, soit au Pas de Recon, soit au passage de La Croix, en 4 à 5 heures, depuis Vouvry.

Ces trois derniers passages ont aussi un débouché, par Revereulaz, sur la route et à moitié distance entre Vouvry et Vionnaz.

Dans la belle saison, ces montagnes sont praticables à l'infanterie sur beaucoup d'autres points, l'altitude de ces différents passages n'étant que de 1800 à 2000 mètres.

Route du Simplon, entre St-Gingolph et la Porte du Sex.

Ailleurs nous avons parlé de cette communication principale entre le Chablais et la vallée du Rhône.

Résumé sur les communications entre le Valais et la Savoie.

a) Deux routes muletières, que l'on doit considérer comme praticables à l'artillerie dételée et traînée à bras par les artilleurs, conduisent du Faucigny dans la vallée du Rhône, au-dessus de St-Maurice;

b) *Col de Cou et col de Morgin.* Dix passages, dont deux doivent être considérés comme praticables à l'artillerie dételée et traînée à bras par les artilleurs, conduisent du Chablais à la vallée du Rhône, dans la partie comprise entre la position de St-Maurice et la Porte du Sex;

c) La route principale du Simplon conduit de St-Gingolph à la Porte du Sex.

De cet exposé il résulte :

1° Que la défense à la Porte du Sex ne peut se maintenir qu'autant que nous restons maîtres simultanément des dix passages qui la prennent à revers;

2° Qu'il ne faut pas trop attendre de la position de St-Maurice, une fois attaquée de front et à revers.

Donc :

a) Notre première ligne de défense sérieuse intérieure est le Rhône, depuis les contreforts de la dent de Morcles à ses bouches dans le lac Léman;

b) Le point sur lequel nous pouvons arrêter court une armée française qui voudrait passer en Italie par la route du Simplon, est le défilé des bois de Finge, en face de notre grande place de Louëche.

Des avantages et des inconvénients de l'annexion de la Savoie à la France, au point de vue de notre frontière militaire.

Les *avantages* de cette annexion sont :

a) L'Italie, qui devient aujourd'hui une sixième grande puissance en Europe, aurait eu, par la possession de la Savoie, deux portes ouvertes pour pénétrer dans la Suisse centrale, l'une par Genève et l'autre par le district d'Aigle; tandis qu'aujourd'hui la Suisse centrale est à peu près impénétrable à une armée qui partirait de l'Italie;

b) Avant l'annexion de la Savoie et de Nice, la France ne possédait aucune des grandes voies de communications de France en Italie, au travers des Alpes. Par conséquent, lorsqu'une armée française aurait dû passer les Alpes, contre le gré de l'Italie ou contre celui d'une armée étrangère occupant l'Italie, le général français aurait dû faire choix d'une route, puis ensuite s'en emparer par la force. Alors il est possible que ce choix fût tombé sur la route du Simplon, qui seule ne présente nulle part de grands travaux de fortification permanente comme obstacles. Mais aujourd'hui que la France possède la route du Mont-Cenis et plusieurs autres jusqu'aux cols, on ne comprendrait pas qu'un général fît la faute de ne pas choisir une ou plusieurs de ces voies ouvertes, plutôt que de se mettre volontairement et sans nécessité aucune, une nation et cent mille hommes de plus sur les épaules.

c) Le Faucigny, mais plus particulièrement le Chablais, sont les seules parties du territoire français sur lesquelles nous pourrions prendre l'offensive, sans courir de grands dangers.

En effet, en prenant pour base d'opération le district d'Aigle et le bas Valais, nous pouvons occuper le haut Faucigny et une bonne partie du Chablais sans rien avoir à craindre sur nos derrières, ni sur nos ailes, puisque la droite de notre front stratégique s'appuie au lac Léman et que sa gauche s'appuie aux Alpes.

Cette faculté de pouvoir ainsi occuper militairement une fraction du territoire français, sans trop s'exposer, me paraît devoir mériter l'attention la plus sérieuse; car parmi toutes les suppositions qu'il serait possible de faire et qu'elle permet de résoudre, je me bornerai aux deux suivantes :

a) Supposons que la France fasse une offense morale ou un tort matériel considérable à la Suisse, et que nous devions, pour sauver notre honneur, venger cette offense par les armes.

Sans le Faucigny et le Chablais, la chose serait à peu près impossible, car la France, restant l'arme au pied et sans bouger, nous ne saurions où trouver le défaut de sa cuirasse impénétrable;

b) Supposons que par un décret la France réunisse Genève à son territoire, et qu'elle se borne à en prendre purement et simplement possession, comment couvrir Genève du corps de la Suisse entière? Par l'occupation du Faucigny et du Chablais vous forcerez la France à venir combattre sur les bords de l'Aar, où elle trouvera la Suisse entière décidée à vaincre comme à Morat, ou à périr comme les défenseurs de St-Jacques.

Les graves *inconvénients* de l'annexion de la Savoie à la France, sont :

a) La neutralité du Chablais n'existe plus que virtuellement;

b) Le canton de Genève, qui avait déjà assez de frontière française, est aujourd'hui presque entièrement enclavé dans la France;

c) La France, qui avait déjà un front d'opération en Suisse, s'étendant de Bâle à Genève, s'est donné, par l'annexion de la Savoie, un second front perpendiculaire au premier, s'étendant de Genève à Martigny. Les deux fronts stratégiques de la France contre la Suisse renferment les questions les plus graves qui puissent être posées à un officier. Elles feront le sujet du dernier chapitre de mon travail.

CHAPITRE IV.

Chaine de montagnes a la droite du Rhone, du St-Gothard, par le Galenstock, par le Rawilhorn et par la dent de Jaman a Vevey.

Cette chaîne se divise en trois parties, par la nature des bassins :

a) Du St-Gothard au Galenstock, entre le Rhône et la Reuss;

b) Du Galenstock au Rawilhorn, entre le Rhône et les différents affluents de l'Aar.

c) Du Rawilhorn à la Dent de Jaman, entre le Rhône et la Sarine.

Massif de montagnes du St-Gothard au Galenstock, entre le Valais et le canton d'Uri.

Ce massif renferme le col de la Furka et la nouvelle route de la Furka, qui a une si grande importance stratégique, ainsi que nous avons eu l'occasion de le voir précédemment.

Massif de montagnes du Galenstock au Rawilhorn, entre la vallée du Rhône et le bassin de l'Aar, au-dessus de Berne.

Les principales vallées latérales sont :

a) Dans le Valais :

1° La vallée du glacier du Rhône et du cours de ce fleuve, depuis ses sources jusqu'à Oberwald;

2° La vallée de la Rière, qui descend du Rawil.

b) Dans le bassin de l'Aar :
1° La vallée de l'Aar ; des glaciers de l'Aar, à Berne ;
2° La vallée de la Kander, soit le Kanderthal ;
3° La vallée de la Simmen, soit le Simmenthal.
Les passages qui correspondent de la vallée du Rhône à celle de l'Aar, sont :
a) Le passage du Grimsel ;
b) Le passage de la Gemmi ;
c) Le passage du Rawil.

Passage du Grimsel.

Le passage du Grimsel se fait par un vieux chemin muletier qui, du col du Grimsel, a deux débouchés dans la vallée du Rhône, l'un à l'hôtel du glacier et l'autre à Obergestelen.

De l'hôtel du glacier, on met deux heures pour monter au col du Grimsel.

D'Obergestelen, on met deux heures et demie pour monter au col du Grimsel (altitude, 2165 mètres).

Les Autrichiens et les Français se disputèrent ce col en 1799, sous le Directoire.

Du col à l'hospice une demi-heure, par une forte descente.

L'hospice n'est pas un établissement religieux. Il peut loger une vingtaine de voyageurs et abriter deux compagnies.

L'Aar a sa source au glacier de l'Aar, à une lieue, à l'occident de l'hospice.

De l'hospice à Guttannen, quatre heures et demie, par un chemin pavé irrégulièrement de gros blocs, qui le rendent difficile pour les chevaux et dangereux pendant la nuit.

On passe cinq fois l'Aar, sur trois ponts en pierres et sur deux en bois.

De Guttannen ; en continuant à descendre par le même chemin, on arrive à Meyringen, en trois heures et demie.

Avant d'arriver à Meyringen, on traverse la morraine remarquable de Kirchet, qui est d'une grande élévation et qui se présente comme un rempart, au débouché du chemin du Grimsel, et à celui de la route du Joch, qui conduit en 8 heures à Engelberg.

On voit que Meyringen a une certaine importance militaire, par le fait du débouché des trois vallées de l'Oberhasli, du Susten et du Joch, devant la morraine du Kirchet, qui se présente comme un rempart.

De Meyringen à Brientz, trois heures, dans la plaine.

De Meyringen à Berne, 18 lieues.

Itinéraire.

D'Obergestelen au col du Grimsel	2 ½	lieues.
Du col du Grimsel à l'hospice	½	»
De l'hospice à Guttannen	4 ½	»
De Guttannen à Meyringen	3 ½	»
De Meyringen à Brientz	3	»
De Brientz à Thoune	9	»
De Thoune à Berne	6	»
Total . .	29	lieues.

Passage de la Gemmi.

Le passage de la Gemmi relie la vallée de Louëche, en Valais, à celle du Kanderthal, dans le canton de Berne.

Nous considérons la vallée de Louëche comme une place forte, parce qu'elle prend en flanc la route du Simplon, dans le défilé des bois de Finge, et que l'on ne peut y pénétrer que par deux portes, dont l'une, sur son front, est le pont en bois sur le Rhône, en face de Louëche, et dont l'autre, en arrière, est le passage de la Gemmi.

Il part bien de Salgesch un sentier qui conduit à Vasen, d'où il se bifurque pour pénétrer dans la vallée de Louëche, mais il serait facile d'intercepter cette communication.

Parallèlement à la vallée de Louëche, plusieurs autres vallées se succèdent et sont également indépendantes et impénétrables.

La plus considérable de toutes est le Lötschenthal.

Au bord du Rhône et aux débouchés de ces vallées latérales, on trouve les villages de Nieder-Gampel, Gampel sur la Lanza, au débouché du Lötschenthal; Nieder-Gestelen, Raron, au débouché du Bietschthal; St-German, Baltschieder, au pied du Baltschiederthal; Münd, dans le Gredetschthal; puis enfin Naters, avant le glacier d'Aletsch, et la Massa, qui servent de limites entre notre place, dont le front prend la route du Simplon par le flanc, et la vallée de Conche, qui fait tête de colonne.

Les principales localités de la vallée de Louëche sont: Leuk, Erschmatt, Juden, Albmien et Leukerbad.

Une route carrossable bien tracée se détache de la route du Simplon dans les bois de Finge; elle passe le Rhône sur un pont en bois d'une seule arche; ce pont, qui est couvert, a considérablement fléchi et demanderait à être consolidé. Il a une douzaine de pieds de largeur et environ 130 de longueur.

De Louëche un sentier à mulets se détache sur Varen; il franchit le torrent de la Dala, à l'endroit le plus étroit de la gorge, sur un pont en pierres appelé Pont du Diable, de 100 pieds de hauteur. Il faut deux heures de Sierre à Louëche, par l'une ou l'autre de ces routes.

La route fait trois lacets avant d'arriver à Louëche-la-Ville, qui est chef-lieu de district. Louëche compte 1123 habitants et environ 250 maisons.

Un sentier, également à mulets, se détache de Louëche, en sens inverse du précédent, pour conduire à Brunnen, Gelwing, Erschmatt, etc.

De Louëche-la-Ville à Louëche-les-Bains, il y a deux routes.

L'une, l'ancienne, est un sentier à mulets, qui a une pente moyenne de 8 à 10 pour cent; il faut 2 $^1/_2$ heures pour le trajet. L'autre est une excellente route carrossable, faite depuis une quinzaine d'années. Elle s'élève d'abord au-dessus de la ville, en faisant un lacet allongé du côté de Erschmatt, d'une pente régulière de 6 pour cent environ; puis elle côtoie le flanc de la vallée de la Dala, presque horizontalement, pour arriver à un beau pont en pierres, à deux arches fort élevées sur la Dala. Deux lacets rapides, de 8 à 9 pour cent, conduisent du pont à Inden.

A Inden aboutit la route directe de Sierre à Louëche-les-Bains, après avoir traversé Salgesch et Varen. Elle gravit la montagne, taillée dans le roc et quelquefois en galerie, là où existait autrefois le principal passage des Echelles.

D'Inden, la route monte graduellement la vallée et arrive dans le cirque de Louëche-les-Bains, qui est formé par les parois verticales de Trubel, du Daubenhorn et du Plattenhorn.

On monte par la nouvelle route, en trois heures, de Louëche-la-Ville à Louëche-les-Bains.

La route neuve se termine à Louëche-les-Bains, qui est un grand et beau village, où se trouvent beaucoup de ressources en industrie et en logement. En avant se trouve un excellent terrain pour parc d'artillerie.

On peut se rendre de Louëche-les-Bains à Louëche-la-Ville, par Albinen, en deux heures et demie.

On suit d'abord la rive gauche de la Dala, à mi-côte. A une demi-lieue, on franchit le *passage des échelles*. C'est une paroi de rochers, dont les parties les plus difficiles sont garnies de huit échelles. Elles ne sont point difficiles à escalader; les échelons sont cependant trop éloignés et trop minces; puis il en manque

quelques-uns et alors les enjambées sont par trop grandes, pour la descente surtout.

Des Echelles, le sentier conduit à Albinen sans présenter plus rien d'extraordinaire.

D'Albinen, excellent sentier à mulets, pour descendre à Louëche-la-Ville.

Louëche-les-Bains est la position du Valais la plus rapprochée du centre de la Suisse, car il ne faut que six heures pour se rendre, par la Gemmi, à Kandersteg, qui n'est lui-même qu'à 6 lieues de Thoune, ce qui fait qu'on peut se rendre de notre grande place d'armes, placée au centre du Haut-Valais, en moins de 18 heures à Berne.

La place de guerre de Louëche est, dans les véritables conditions du jour, de la bonne fortification permanente.

En effet :

a) Elle est vaste, puisqu'elle a 3 lieues de profondeur et un front d'environ 8 lieues de développement.

Cette première condition est de la plus haute importance, car aujourd'hui, avec les portées et la précision de l'artillerie rayée, les petites places, dans lesquelles on ne se trouve nulle part à l'abri des coups de l'ennemi, ne sont plus tenables.

D'ailleurs, les guerres de la République et de l'empire ont démontré cette vérité, que les grandes places, pouvant renfermer une armée toute entière, sont seules capables de jouer un rôle stratégique.

b) Elle défie la plus puissante artillerie. Cette seconde condition est remplie à un tel point que l'ennemi tomberait dans le ridicule, vis-à-vis de lui-même, en se mettant en batterie contre les Alpes. Mais voulût-il le faire, il ne trouverait nulle part une place convenable pour placer même une seule pièce en batterie;

c) Elle défie les feux de pelotons et les feux de bataillon de la plus grande armée;

d) Elle défie les plus longues lances et même les baïonnettes intelligentes, car partout elle présente, comme obstacle, le Rhône ou des précipices infranchissables;

e) Elle permet à notre armée de manœuvrer à l'extérieur.

En effet, nous ne placerons dans notre forteresse que le personnel nécessaire pour la surveiller et pour barrer le défilé de Finge. Avec le reste nous ferons des colonnes placées sur la même rive que l'ennemi, pour le combattre activement, de front et peut-être même en queue;

f) Notre forteresse se compose de plusieurs parties indépendantes, de sorte que si l'ennemi arrivait par ruse à s'emparer de l'une d'elles, les autres resteraient et suffiraient à la défense;

g) La ligne d'opération et sa ligne de retraite sont parfaitement assurées, puisqu'il faudrait que l'ennemi fût maître de Berne ou de Thoune pour qu'il en fût autrement;

h) Notre ligne d'opération n'a que 12 à 18 lieues de longueur, tandis que l'ennemi est à 50 lieues de notre base, dont Berne est le centre;

i) Nous avons nos ambulances et nos hôpitaux en lieu sûr, dans les plus beaux bains de la Suisse.

La seule difficulté est la communication de Louëche-les-Bains avec Kandersteg, par le sentier de Gemmi (altitude 2302 mètres), parce que quelque pittoresque et bien tracé qu'il soit, on doit se demander s'il est suffisant à une ligne d'opération et s'il ne serait pas nécessaire d'établir une nouvelle route.

Il est évident que, s'il s'agissait d'une ligne d'opération principale et d'une grande étendue, le sentier de la Gemmi serait insuffisant, mais ce n'est pas le cas.

Nos lignes d'opérations principales sont: Berne, Lausanne, Vevey, Sion, Louëche, pour la première, et Berne, Altorf, Andermatt, la Furka, Brieg, Louëche, pour la seconde, tandis que le chemin de la Gemmi n'est que ligne

d'opération auxiliaire, pour aider, pour faciliter et enfin pour parer à de certaines éventualités, comme celles d'une prompte occupation, d'une retraite, etc.

Je crois cependant qu'on fera bien d'examiner si, les intérêts des relations ordinaires, d'accord avec les intérêts militaires, il ne conviendrait pas de construire une belle route carrossable entre Louëche-les-Bains et Kandersteg.

Je sais le danger que présentent ces routes perpendiculaires à la frontière, qui conduisent sur le centre, comme celle du St-Gothard-Axenberg, mais je crois qu'une route qui doit passer par la forteresse que nous venons de définir, pour ensuite gravir une parois verticale de rochers de 3000 pieds de hauteur; je pense, dis-je, qu'une pareille route présenterait à l'ennemi des obstacles suffisants pour que sa construction soit sans dangers.

De Kandersteg à Thoune, il existe une bonne route carrossable.

Itinéraire.

De Louëche-la-Ville à Louëche-les-Bains . . .	3 lieues.
De Louëche-les-Bains au col de la Gemmi . . .	2 »
Du col à Kandersteg	4 »
De Kandersteg à Thoune	7 »
De Thoune à Berne	6 »
Total,	22 lieues.

Passage du Rawil.

Le chemin de Sion à Avent est à peine praticable à l'artillerie; depuis Avent, une fois qu'on entre dans les gorges de la Rière, on n'a plus qu'un mauvais sentier, sans tracé, et pour l'entretien duquel il n'est absolument rien fait. On ne comprend pas le canton du Valais de négliger à ce point cette communication, qui ne manquerait pas d'une certaine importance, si elle était en meilleur état. Un corps un peu considérable d'infanterie ne pourrait pas s'engager dans ce passage difficile, qui serait facilement défendu par un petit nombre de tirailleurs.

De Sion on monte, au col du Rawil, en six fortes heures (altitude 1823 mètres). Du col, le sentier est entretenu sur la partie bernoise; il descend, en zigs-zags, le flanc escarpé du Mittaghorn, où il serait fort dangereux de se laisser surprendre par la nuit.

Du col, on descend facilement à la cascade, dans le joli val de Poschenried, en 4 heures. De la cascade à Lenk, on a une heure, par un bon petit chemin carrossable. De Lenk à Zweisimmen, on compte 3 heures, par un bon chemin communal. De Zweisimmen à Thoune, route du Simmenthal, 8 lieues.

Le passage du Rawil aurait une certaine importance militaire s'il avait une bonne route muletière, comme celle actuelle de la Gemmi; parce qu'il pourrait rendre les services d'une route auxiliaire, entre la partie centrale du Valais et notre base, qui est dans les environs de Berne.

Il n'y aurait d'ailleurs pas à craindre que l'ennemi s'en serve pour pénétrer dans l'intérieur de la Suisse, parce qu'une route muletière ne sera jamais suffisante à une armée ennemie pour pénétrer au cœur de la Suisse.

Itinéraire.

De Sion à Avent	1 lieue.
D'Avent au col du Rawil	5 »
Du col du Rawil à la cascade	4 »
De la cascade à Lenk	1 »
De Lenk à Zweisimmen	3 »
De Zweisimmen à Thoune	8 »
De Thoune à Berne	6 »
Total,	28 lieues.

Massif de montagnes du Rawilhorn à la Dent de Jaman, entre le Rhône et la Sarine.

Les vallées latérales de ce massif sont :

a) Dans la vallée du Rhône :

1° Le val de la Morges, qui conduit au Sanetsch ;

2° Le val de la Lizerne, qui conduit au Pas de Cheville ;

3° Le val de l'Avençon, qui conduit à Azeindaz ;

4° Le val de la Grionne, qui conduit au passage de La Croix ;

5° La vallée des Ormonts, qui conduit aux passages des Mosses, de Pillon et de La Croix ;

6° Le val de la Tinière, qui conduit au col de En-Chaude ;

7° La Baie de Montreux, qui conduit au col de Jaman.

b) Dans la vallée de la Sarine :

1° La vallée du Gessenay ou partie supérieure de la vallée de la Sarine, qui conduit au Sanetsch et à Pillon ;

2° La vallée de l'Etivaz, qui conduit à la route des Mosses ;

3° La vallée de l'Hongrin, qui conduit au col de Jaman, au col de En-Chaude, au passage des Agittes, au col de Pierre du Mouellé, au col du Croset et aux Mosses.

Les passages dans ce massif de montagnes, qui correspondent du bassin du Rhône dans celui de la Sarine, sont :

1° Le passage du Sanetsch ;

2° Les passages combinés de La Croix et de Pillon ;

3° La route des Ormonts combinée avec celle des Mosses ;

4° La route des Ormonts combinée avec le col de Pillon ;

5° La route des Ormonts combinée avec le col de Pierre du Mouellé, qui conduit dans le val de l'Hongrin ;

6° Le passage des Agittes, qui conduit dans la vallée de l'Hongrin ;

7° Le passage par le col d'En-Chaude, le val de l'Hongrin et col aux Crettes ;

8° Le passage de Jaman, qui conduit dans le val de l'Hongrin.

Dans ce même massif de montagnes se trouvent les passages suivants :

a) Le col de Saanen, entre les bassins de la Sarine et celui de la Simmen ;

b) Le col d'Anzendaz, entre la partie centrale du Valais et le district d'Aigle.

Passage du Sanetsch.

Le passage du Sanetsch est encore plus mauvais que celui du Rawil. D'abord assez bien tracé et entretenu dans sa partie inférieure valaisanne, il n'est ni tracé ni entretenu dans la partie supérieure, puis il devient un vrai casse-cou dans la partie bernoise.

Partant de Sion, on monte par un mauvais chemin, à peine praticable à l'artillerie, qui passe par les villages d'Ormona, de Roma, de St-Germain, de Granois et de Chandolin.

On continue ensuite par un chemin muletier, assez bien tracé et assez bien entretenu, qui s'engage dans les gorges de la Morge, sur sa rive gauche. On passe la rivière à Pont-Neuf, qui est un vieux pont en pierres ; alors, par un chemin, qui n'est plus tracé et qui est mal entretenu, on arrive à une grande forêt, que l'on pourrait appeler vierge ; puis, par une dernière ascension, on arrive enfin au col du Sanetsch, où sont les sources de la Morge et de la Sarine (altitude, 2246 mètres).

Les gorges de la Morge sont encore plus faciles à défendre que celles de la Lizerne.

La descente sur Gsteig est des plus mauvaises.

A Gsteig, on trouve un bon chemin carrossable, qui conduit à Saanen, d'où

l'on part sur Berne, soit par le Simmenthal, soit par la vallée de la Sarine, sur Château-d'Œx, Bulle, Fribourg, Berne.

Si le chemin du Sanetsch était une bonne route muletière, elle pourrait servir comme voie de communication auxiliaire, entre Berne et la partie centrale du Valais, soit par Thoune, soit par Fribourg.

Itinéraire.

De Sion au col du Sanetsch	5 lieues.
Du col du Sanetsch à Gsteig	3 »
De Gsteig à Saanen	3 »
De Saanen à Berne, par Thoune	16 »
Total,	27 lieues.

Passages de La Croix et de Pillon.

Nous avons déjà fait pressentir l'importance des passages de La Croix et de Pillon; nous verrons la nécessité d'une bonne route par ces passages.

Cette route est déjà établie de Bex à Gryon, mais de Gryon à Ormont-dessus, nous n'avons plus qu'un mauvais sentier muletier, par le col de La Croix (altitude, 1739 mètres).

Des Ormonts-dessus à Gsteig, par Pillon (altitude, 1562 mètres), le sentier est encore plus mauvais, à cause de certains terrains marécageux dans lesquels le sentier s'engage.

L'importance de la route stratégique La Croix-Pillon, avec trois débouchés: l'un sur Ollon, l'un sur Bex, le troisième sur Chatel-Lavey-Le Pont de Saint-Maurice, tient à deux causes:

a) Afin d'avoir une ligne de retraite assurée, quel que soit le point sur lequel une lutte acharnée s'engage, sur cet important terrain d'Ollon aux bains de Lavey.

b) Pour pouvoir déboucher rapidement avec un corps qui viendrait de Thoune, pour couper la ligne d'opération à une armée qui marcherait sur Berne, par Vevey, Bulle, Fribourg.

Itinéraire.

De Bex à Gryon	2 lieues.
De Gryon à Ormont-dessus	4 »
D'Ormont-dessus à Gsteig	3 »
De Gsteig à Saanen	3 »
De Saanen à Berne	16 »
Total,	28 lieues.

Route des Ormonts combinée avec celle des Mosses.

La route des Ormonts combinée avec celle des Mosses est pour nous de la plus grande importance militaire. Nous pouvons d'abord lui appliquer tout ce que nous avons dit à propos de celle projetée par La Croix-Pillon; mais ce qui la caractérise, c'est que, arrivée vers Les Moulins, elle se bifurque, pour Berne, par Fribourg ou par Thoune, à volonté.

Une autre propriété de cette route, c'est que si les corps, placés à Chillon et à Montreux, peuvent tenir deux jours, ceux qui passent par les Mosses pourront venir prendre part à la défense des vignobles soit par Jaman, soit par Bulle et Vevey.

La route des Ormonts est facile à couper en plusieurs endroits. Au-dessous du Sépey, elle est taillée en corniche dans le roc.

Depuis Aigle, elle se trouve, dans tout son développement, sur la rive droite de la Grande-Eau. L'ancienne route, qu'il faudrait aussi surveiller, se trouve, par contre, sur la rive opposée.

La gorge des Ormonts est facile à défendre.

La route des Mosses, qui relie le Sépey à Les Moulins, ou la route (altitude, 1346 mètres) des Ormonts à celle de Château-d'Œx, est en pleine construction; on peut déjà passer, dans tout son développement, avec toutes les armes, par conséquent nous devons la considérer, dors et déjà, comme un fait accompli.

Itinéraires.

D'Aigle à Sépey	2 ½	lieues.
Du Sépey à Les Moulins	4	»
De Les Moulins à Saanen	2 ½	»
De Saanen à Berne	16	»
Total,	25	lieues.

D'Aigle à Sépey	2 ½	lieues.
Du Sépey à Les Moulins	4	»
De Les Moulins à Bulle	4 ½	»
De Bulle à Fribourg	6	»
De Fribourg à Berne	6	»
Total,	23	lieues.

La route des Ormonts combinée avec celle du Pillon.

Du Sépey ou Ormont-dessous, au Plan ou Ormont-dessus, on a établi, dans ces dernières années, un bon chemin carrossable. Deux lieues de développement.

La route des Mosses combinée avec le col de Pierre du Mouellé, qui conduit dans le val de l'Hongrin.

Du Sépey, par le col de Pierre du Mouellé (altitude, 1711 mètres), on suit un sentier qui conduit, par le val de l'Hongrin, en 4 heures, au Plan ou col de Jaman, d'où l'on peut descendre sur Montreux ou sur Vevey, ou encore, suivant les circonstances, continuer à suivre l'Hongrin jusqu'à Montbovon.

Le passage des Agittes, qui conduit dans le val de l'Hongrin.

D'Aigle, par Yvorne, Corbeyrier et les Agittes, on entre, par le col d'Ayerne (altitude, 1453 mètres), dans le val de l'Hongrin, et l'on arrive, par un sentier, au col de Jaman (altitude, 1485 mètres), en six heures de temps.

Un autre sentier, d'Aigle par Veyge, Leysin, Pierre du Mouellé et le val de l'Hongrin, conduit au col de Jaman, également en six heures de temps.

Chemin de Villeneuve, par le col de En-Chaude, le val de l'Hongrin, le passage du Tabousset et les Crettes, à Les Moulins.

De Villeneuve on remonte, par un mauvais chemin, le val de la Tinière. On passe le col de En-Chaude (altitude, 1465 mètres), puis l'on descend dans le val de l'Hongrin, jusqu'à Lavanchy, par un mauvais sentier, pour remonter ensuite le val jusqu'au Tabousset, passer aux Crosets et descendre à Les Moulins.

De Villeneuve à Les Moulins, 8 lieues.

Passage par le col de Jaman.

Du col de Jaman (altitude, 1485 mètres), un sentier muletier descend directement sur Montreux; un autre descend sur Avent, où commence la route carrossable qui conduit à Clarens.

Du col de Jaman on descend sur Montbovon, dans la vallée de la Sarine, où l'on trouve la route de Château-d'Œx à Bulle.

On compte 5 heures de marche, de Montreux ou de Clarens à Montbovon.

Col de Saanen.

Le col de Saanen se trouve sur la ligne de séparation des eaux de la Simmen et de la Sarine. La belle route du Simmenthal passe par ce col, d'où elle descend

sur Saanen, pour se diriger, par Château-d'OEx, sur Bulle, ou par Château-d'OEx et les Mosses, sur Aigle.

La colline qui descend du col sur Saanen est un terrain militaire important que nous n'avons pu examiner.

Passage par Anzendaz.

Le passage par le col d'Anzendaz conduit de la partie centrale du Valais dans le district d'Aigle, en tournant la position de St-Maurice.

Partant de Gryon, où la nouvelle route arrive, il faut compter 8 heures de marche pour se rendre à Vétroz. Avec quelques réparations, ce sentier serait praticable aux chevaux.

Résumé des communications intérieures.

a) Voies ferrées :
1° Sion, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, Berne;
2° Sion, Lausanne, Fribourg, Berne;
3° Lucerne, Olten, Berne.

b) Grandes voies ordinaires :
1° Sion, Vevey, Lausanne, Moudon, Berne;
2° Sion, Vevey, Moudon, Berne;
3° Sion, Vevey, Bulle, Fribourg, Berne;
4° Sion, Aigle, Les Mosses, Bulle, Fribourg, Berne;
5° Sion, Aigle, Les Mosses, Thoune, Berne;
6° Sion, la Furka, Altorf, Lucerne, Berne.

c) Chemins auxiliaires :
1° Jaman, Bulle, Fribourg, Berne;
2° La Croix-Pillon, Saanen, Thoune, Berne;
3° Le Sanetsch, Gsteig, Saanen, Thoune, Berne;
4° Le Rawil, Lenk, Zweisimmen, Thoune, Berne;
5° La Gemmi, Kandersteg, Frutigen, Thoune, Berne;
6° Le Grimsel, Meyringen, Thoune, Berne.

Résumé général du terrain que nous avons eu à reconnaître.

Ce terrain se divise en six parties, par la physionomie ou le cachet militaire de chacune d'elles :

a) Le district d'Aigle, qui servira toujours de base pour opérer dans la vallée du Rhône, quelle que soit l'éventualité qui se présente;

b) La vallée de Conches, qui joue dans le haut Valais un rôle correspondant à celui du district d'Aigle dans le bas;

c) La forteresse de Louëche, telle que nous l'avons définie, du glacier d'Aletsch au pont de Sierre;

d) La partie centrale et vitale du Valais, sur la rive droite du Rhône, de Sierre, par Sion, à Brançon, en face de Martigny;

Partie qu'il faut soustraire à l'occupation de l'ennemi, soit pour conserver ce principe vital, soit pour créer des difficultés à notre adversaire.

e) La partie du Valais, sur la rive gauche du Rhône, du Simplon, au St-Bernard et à St-Maurice, inclusivement, sur laquelle se porteraient les principaux coups, dans l'éventualité d'un passage de cette partie des Alpes par une armée étrangère, et dans laquelle il faudrait confiner cette armée;

f) La partie du Valais, sur la rive gauche du Rhône, de Martigny à St-Gingolph, avec le Faucigny et le Chablais, considérés comme frontière française.

Points sur lesquels doivent être établis les dépôts ou magasins.

D'après le résumé sur les communications intérieures et aussi d'après celui sur les diverses parties du terrain que nous avons eu à reconnaître, on voit que, selon les circonstances, nous pourrons avoir nos dépôts dans les localités suivantes;

a) Dépôts d'avant-postes :
Sembrancher, Simplon, (bassin du Trient).
b) Dépôts de première ligne :
Vevey, Villeneuve, Aigle, Bex ou Lavey en face de St-Maurice, Brançon en face de Martigny, Sion, Louëche, Naters en face de Brigue, Munster et Andermatt.
c) Dépôts en seconde ligne :
Lausanne ou Fribourg, Thoune, Lucerne.
d) Dépôt central : Berne.

CHAPITRE V.

Passons maintenant aux diverses éventualités qui peuvent se présenter. Ces éventualités peuvent toutes se rapporter à trois types différents :

a) Une armée italienne ou autrichienne, ou autre, veut passer d'Italie par la vallée du Rhône, pour entrer en France ou pour porter la guerre dans la Suisse centrale ;

b) Une armée française veut se servir de la vallée du Rhône pour passer en Italie ;

c) Enfin la Suisse peut être en guerre avec la France.

Supposons, une armée italienne ou autrichienne, ou autre, qui veut passer d'Italie par la vallée du Rhône, pour entrer en France ou pour porter la guerre dans la Suisse centrale.

Les 80 compagnies de troupes locales, ou tout au moins les volontaires, la landwehr et la réserve fédérale, formant un effectif de 56 compagnies, devront être employées d'une manière spéciale, de manière à utiliser le plus possible leur connaissance et leur habitude du terrain, ainsi que leur habileté dans le tir.

Nous nous en servirons pour former notre première ligne d'observation dans les différentes vallées latérales et aux différents passages que nous avons indiqués, entre le Nufenen et le St-Bernard, inclusivement.

Deux points seulement seront renforcés par d'autres troupes, à savoir : le Simplon et Sembrancher.

Notre forteresse de Louëche et la position de St-Maurice seront occupées.

Nos corps principaux seront dans le district d'Aigle et dans la vallée de Conches.

Supposons maintenant que l'ennemi ait enlevé le passage du Simplon. Alors nous retirons nos 56 ou 80 compagnies locales, pour les placer derrière le Rhône, sur le flanc de l'ennemi, avec les troupes spéciales qui occupent déjà la forteresse de Louëche.

Je fais monter le corps principal du district d'Aigle pour faire tête de colonne dans les bois de Finge.

Je fais descendre le corps principal de la vallée de Conches pour faire marteau en queue.

Si l'ennemi passe le défilé de Finge, il sera enfermé entre la forteresse de Louëche et St-Maurice, entre le Rhône et les hautes Alpes, toujours battu de flanc, en tête et en queue.

Si l'ennemi passe le Rhône, entre Sierre et Riddes, nos compagnies locales se retireront dans les gorges qui conduisent à Rawil, au Sanetsch et à Anzendaz. Alors l'ennemi aura agrandi sa cage sans sortir de prison.

On voit que le système de guerre que je propose n'est pas celui de la grande guerre, où l'on ne livre que des batailles, ce n'est pas non plus celui de la petite guerre, où l'on ne hasarde point d'affaire générale, mais c'est une combinaison des deux.

C'est une guerre de guérillas de tous les instants, faites par les troupes locales, où les volontaires, la landwehr, la réserve et l'élite, le curé et l'homme d'épée,

font concourir toute leur connaissance inépuisable du terrain, avec leur adresse dans le tir, et l'appui que leur donne le restant de la population.

Puis ce sont des opérations de la grande guerre, lorsque des fractions importantes de notre armée viennent heurter, en tête ou en queue, cette colonne ennemie esquintée par nos guérillas.

On aura sans doute remarqué que cette guerre de guérillas a trois phases bien distinctes :

a) Celle à la frontière, dans les vallées latérales et aux cols, avant que la grande vallée soit envahie ;

b) Celle le long du Rhône, pour ne pas livrer la rive droite de ce fleuve et pour prendre la colonne de l'ennemi en flanc, sur toute sa longueur ;

c) Lorsque le Rhône est passé par l'ennemi, celle dans les gorges des défilés qui conduisent à l'intérieur.

Si l'ennemi, au lieu de passer le Simplon, passe le St-Bernard, après avoir enlevé les positions du St-Bernard et de Sembrancher, ainsi que le débouché du Brocard sur Martigny, il se trouve en face de St-Maurice.

Ici le second acte de nos guérillas sera d'occuper toutes les gorges et tous les points possibles du groupe de montagnes, du glacier du Trient à la Dent du Midi, et dont le bassin du Trient forme le corps de place, qu'on aura eu soin d'approvisionner, à l'avance, convenablement.

Une autre partie des guérillas tiendra la rive droite du Rhône.

L'ennemi sera donc arrêté de front par la position de St-Maurice et par le corps principal du district d'Aigle ; il sera pris sur ses deux flancs par nos guérillas ; enfin notre corps principal de la vallée de Conches, qui sera descendu, le serrera sur Martigny.

Si nous passons à l'hypothèse (nullement probable et que l'on pourrait même considérer comme inadmissible) que l'ennemi enlève la position de St-Maurice, défendue dans les conditions que nous venons d'indiquer, alors nous avons un adversaire dans le district d'Aigle, avec sa ligne d'opération fortement menacée à Martigny.

Nous offrirons peut-être une bataille à cet adversaire, à St-Triphon, dans les conditions indiquées précédemment.

Si cette bataille est gagnée, l'ennemi est sans ressources ; si elle est perdue, alors il devra choisir dans les routes suivantes sa ligne d'opération sur Berne :

a) Aigle, les Ormonts, Les Mosses, Château-d'Œx, Saanen, Thoune, Berne ;

b) Aigle, les Ormonts, Les Mosses, Château-d'Œx, Bulle, Fribourg, Berne ;

c) Aigle, Chillon, Vevey, Châtel St-Denis, Bulle, Fribourg, Berne ;

d) Aigle, Vevey, Moudon, Berne ;

e) Aigle, Lausanne, Moudon, Berne.

Quelle que soit la route qu'il choisisse, il devra laisser un corps considérable pour surveiller sa ligne d'opération à Martigny.

Jetons un coup d'œil sur les diverses lignes d'opération sus-indiquées :

a) Route d'Aigle, les Ormonts, Château-d'Œx, Saanen, Thoune, Berne :

L'ennemi doit enlever la route des Ormonts, ce qui serait une opération opiniâtre et difficile.

Il doit ensuite s'attendre à livrer un combat sérieux, au-dessus de Saanen, avant d'entrer dans le Simmenthal.

Cette ligne d'opération présente cet avantage à l'ennemi, c'est qu'elle sera assurée jusqu'à Thoune, en faisant observer convenablement Chillon, le val de l'Hongrin et le défilé de la Tine, en-dessous de Rossinières.

b) Route d'Aigle, les Ormonts, Château-d'Œx, Bulle, Fribourg, Berne :

L'ennemi retrouve ici toutes les difficultés sus-indiquées de la route des Ormonts. Il doit ensuite enlever le défilé de la Tine.

Enfin il doit s'attendre à une chaude affaire au débouché de la vallée, aux environs de Gruyère.

L'ennemi doit détacher un corps considérable à Château-d'OEx, pour surveiller la route du Simmenthal.

Il doit également surveiller Chillon.

c) Route d'Aigle, Chillon, Vevey, Châtel St-Denis, Bulle, Fribourg, Berne :

Si les positions de Chillon, Veytaux et Montreux sont bien défendues, elles présentent un ensemble de difficultés capables de rebuter l'armée la plus intrépide et la plus téméraire du monde ; puis il faudrait ensuite enlever Corsier, Corseaux, Chardonne et Jongny, qui donneraient lieu à des combats où l'ennemi perdrait autant de monde qu'un jour de bataille.

D'ailleurs cette nouvelle direction ne dispense pas l'ennemi de s'emparer des Ormonts et de Château-d'OEx et de s'y s'établir, s'il ne veut pas perdre sa ligne d'opération sur Aigle.

d) Route d'Aigle, Chillon, Vevey, Moudon, Berne :

Cette dernière route présente tous les désavantages et toutes les difficultés de la précédente, dont elle diffère assez peu. Cependant, comme elle se prolonge dans le vignoble, le défilé s'en trouve allongé d'autant.

Glérolle et Chexbres sont deux nouveaux points qui seraient vigoureusement disputés.

e) Route d'Aigle, Chillon, Vevey, Lausanne, Moudon, Berne :

Le défilé de cette route de Chillon à Lausanne est si long, il me paraît si dangereux pour une armée, s'il est convenablement défendu, que je n'hésite pas à croire qu'un général préférera prendre toute autre route, même au travers des Alpes, plutôt que de s'engager volontairement sous ces fourches caudines.

Passons maintenant à l'éventualité d'une armée française qui voudrait se servir de la vallée du Rhône pour passer en Italie.

Nous avons déjà vu que cette éventualité n'est nullement probable, depuis l'annexion de la Savoie, puisque par cette annexion la France est entrée en possession de plusieurs routes dans les Alpes, par lesquelles passeraient ses armées, directement de France en Italie.

Si la France voulait faire passer une armée en Italie, par la vallée du Rhône, elle commettrait les trois fautes suivantes, qu'il est impossible d'admettre :

a) Elle ferait volontairement passer la Suisse neutre dans le nombre des nations belligérantes, ennemies de la France ;

b) Elle mettrait volontairement cent mille hommes de plus sur les bras de l'armée qu'elle expédierait en Italie ;

c) Elle découvrirait volontairement sa frontière à ses adversaires, de Bâle à Genève.

Mais pour continuer à parler le langage de l'école, discutons l'éventualité impossible sus-indiquée :

Et d'abord : cette armée française ne passerait pas par le canton de Vaud, afin de ne pas augmenter les difficultés d'une situation déjà suffisamment tendue, et puis surtout pour éviter le défilé du vignoble de Lavaux. Elle entrerait donc directement dans le Valais par le Chablais et le Faucigny, pour passer ensuite en Italie par le Simplon ou par le St-Bernard.

La route du Simplon est fermée par notre place de Louëche, ainsi que toutes les autres routes plus orientales, telles que : le St-Gothard, le St-Bernardin et le Splügen.

Il reste à examiner l'éventualité d'un passage de l'armée française par le Saint-Bernard.

Les conditions dans lesquelles se fit le passage du St-Bernard par l'armée consulaire, en mai 1800, ne se représenteront plus. Le Valais était alors occupé par les

Français ; le canton de Vaud voyait sortir son indépendance de la révolution française. Les routes actuelles du Simplon, du Mont-Cenis, etc., n'existaient pas. L'Italie ne s'était pas encore révélée à elle-même. Enfin la manœuvre de Bonaparte était commandée par la position des Autrichiens, qui étaient devant Gênes et aux débouchés des Alpes maritimes, prêts à envahir la France.

Cependant, si la France préfère à notre neutralité bienveillante, une Suisse coalisée ; si elle préfère à sa frontière couverte de Bâle à Genève, un territoire hostile ouvert à l'Europe ; si volontairement la France veut cent mille adversaires de plus contre ses armées ; si la France ou son gouvernement veut toutes ces choses pour le plaisir de faire passer une armée en Italie par le sentier muletier du St-Bernard, plutôt que par les belles voies qu'elle possède au travers des Alpes, alors, pour sauver notre honneur, voici la série des moyens que je propose :

a) Occuper la place de Louëche, pour assurer nos communications avec la Furka et pour couper la route du Simplon à notre adversaire ;

b) Occuper les fortifications de St-Maurice, pour les défendre aussi bien que possible ;

c) Lancer nos quatre-vingts compagnies locales dans les défilés et cols de Saint-Gingolph au glacier du Trient ;

d) Avec le plus considérable de nos deux corps principaux, occuper le district d'Aigle. Avec son artillerie, placée sur la rive droite, couper la route de Saint-Gingolph à St-Maurice aux colonnes d'infanterie, aux colonnes de cavalerie, aux colonnes d'artillerie et à celles de voitures.

e) Avec le second corps principal, occuper Martigny et le bassin du Trient avec la route de la Furka pour ligne de retraite.

Le principal mérite de ces premières dispositions consistera en ce qu'elles soient prises en temps utile, c'est-à-dire avant l'arrivée de l'adversaire.

Pendant que nous pourrons tenir le bassin du Trient, la position de St-Maurice sera forte si nous avons soin de battre la route de St-Gingolph à St-Maurice avec l'artillerie du corps placé sur la rive droite, ainsi que nous l'avons indiqué.

Cette tenue forcera l'armée française à opérer un passage du Rhône au-dessous de la Porte du Sex, afin de pouvoir aborder avec son canon la position de Saint-Maurice.

Le passage du Rhône nous procurera l'avantage de livrer bataille en face de Noville, avec toutes les forces réunies de notre premier corps, dans les conditions avantageuses connues d'une concentration opérée au débouché d'un défilé qui est ici composé des ponts de l'armée française sur le Rhône.

Si le passage est forcé, nous nous retirons à Yvorne, Aigle et St-Triphon, le défilé restant ouvert à l'armée française, entre le Rhône et le feu de toutes nos batteries. La grande batterie de St-Triphon flanquant toute notre droite, Yvorne et Aigle, coupant la plaine et battant même la route de St-Gingolph à St-Maurice, sur une lieue de développement, depuis Monthey jusqu'au dessous de Muraz.

Dans cette position, notre droite a pour ligne de retraite la route des Mosses, notre gauche a pour ligne de retraite la route de Gryon ; l'une et l'autre sur le flanc de la ligne d'opération de l'ennemi.

Si cette seconde bataille est perdue, nous devons abandonner toute défense en aval de St-Maurice, sur la rive gauche comme sur la rive droite,

Les compagnies locales qui étaient ou qui sont encore dans le val d'Illiez, à la Porte du Sex et au-dessus de Vouvry, devront être conduites sur la rive droite du Rhône, en amont de Martigny, pour surveiller ce fleuve, comme il a été dit précédemment. Le corps principal d'Aigle prend position à Château-d'Œx et aux Ormonts.

Lorsque la position de St-Maurice sera rendue intenable, la retraite s'effectuera sur Martigny, avec halte au Trient, pour donner le temps de rejoindre au corps

de Salvan et de Finhaut. Cette halte d'arrière-garde sera projetée par la colline où est taillée la gorge du Trient.

Nos troupes de la Forclaz devront également se retirer sur Martigny. Les compagnies locales resteront les dernières; elles se retireront par le sentier qui conduit de la Forclaz au village Le Borgeau, pour donner, dans le défilé de Bovernier, les derniers coups de fusil d'adieu à l'armée française.

Notre second corps principal a pris position aux environs de Charrat et de Saxon, afin d'enlever toute illusion au général français sur la route du Simplon.

Lorsque l'armée française aura passé, nous occuperons sa ligne d'opération, puis nous prendrons possession du Chablais et du Faucigny.

Dans la discussion précédente, nous avons supposé que l'armée française dirigerait sa principale attaque par le Chablais et son attaque secondaire par le Faucigny; ce qui, évidemment, est la marche la plus naturelle vu l'état des communications.

Supposons maintenant que l'attaque principale nous vient du Faucigny et l'attaque secondaire du Chablais, ce qui a aussi sa raison d'être puisque toutes les difficultés du Rhône, de St-Maurice, etc., jusqu'à Martigny, sont tournées par l'attaque principale.

Dans cette seconde supposition, nous pourrions reprendre le système de défense précédent, avec les batailles de Noville et d'Aigle de moins, pour se résumer à la défense de St-Maurice et à une guerre principale, toute de montagne, dans le bassin du Trient.

Mais comme cette ligne de conduite pourrait ne pas être jugée suffisamment brillante par un certain nombre d'officiers, bien qu'elle intercepte la route du Simplon d'une manière absolue, et qu'elle ne livre le chemin du St-Bernard qu'au prix bien élevé d'un sang que l'on peut estimer être celui de plusieurs et plusieurs milliers de Français, je vais indiquer un second système plus absolu, plus brillant, plus décisif que ceux proposés jusqu'à ce jour, et également applicable à chacune des deux hypothèses d'attaque principale sus-indiquées.

Comme dans le système précédent, nous avons d'abord les dispositions préliminaires suivantes:

a) Occuper la place de Louëche pour assurer nos communications avec la Furka et pour couper la route du Simplon à notre adversaire, mais de manière que la garnison puisse se suffire à elle-même pendant plusieurs jours;

b) Occuper les fortifications de St-Maurice;

c) Lancer nos quatre-vingts compagnies locales dans les défilés et cols, de Saint-Gingolph au glacier du Trient;

d) Occuper le district d'Aigle avec le premier de nos deux corps principaux;

e) Le second corps principal sera placé à Martigny et dans le bassin du Trient, avec le St-Bernard pour ligne de retraite.

Ce système diffère du précédent:

1° En ce que la place de Louëche doit être plus fortement occupée;

2° En ce que le second corps principal prend le St-Bernard pour ligne de retraite et non pas la Furka;

3° En ce que le premier corps principal devra se retirer sur la forteresse de Louëche et non pas dans les Ormonts et à Château-d'Œx. *(A suivre.)*

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. — Prix: Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. Lecomte, colonel fédéral (absent); E. Ruchonnet, major fédéral d'artillerie; Jules Dumur, capitaine fédéral du génie (à Zurich).

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE. 3.